

Travaux à la charge de l'acquéreur permettant l'éventuelle adaptation PMR du logement dans le cadre de la loi Élan du 23 novembre 2018

- I Découpe du sol dans l'emprise des futurs cloisons et du futur receveur
- 2 Retrait du mortier maigre dans l'emprise du futur receveur
- 3 Pose cloisons en fermeture de la salle d'eau
- 4 Pose vasque et receveur de douche 90 x 120 cm
- 5 Raccordements aux attentes plomberie et électricité
- 6 Mise en oeuvre faïence, raccords de sol et pose des plinthes

## PLAN LOGEMENT LIVRÉ (évolutif)



« En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les soffites, faux-plafonds, retombées et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongement extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir. Cette hauteur est susceptible d'évoluer en raison de contraintes techniques.»

## **ARTEMIS**

55 logements 35510 CESSON SÉVIGNÉ



Maître d'ouvrage :

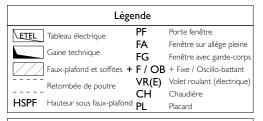
I rue du Scorff - 35042 RENNES

Bâtiment	Niveau	Туре	Logement
F2	R+3	T5 duplex	2.301



Surfaces habitables		
séjour + cuisine	28,27 m²	
chambre 2 + pl	12,66 m <sup>2</sup>	
chambre I	12,15 m <sup>2</sup>	
chambre 4	<b>9,14</b> m <sup>2</sup>	
chambre 3 + pl	9,12 m <sup>2</sup>	
dgt	5,34 m <sup>2</sup>	
salle de bain	<b>4,02</b> m <sup>2</sup>	
entrée	3,52 m <sup>2</sup>	
salle d'eau	<b>2,94</b> m <sup>2</sup>	
WC 2	2,38 m <sup>2</sup>	
WC I + pl	1,68 m <sup>2</sup>	
rgt I	1,39 m <sup>2</sup>	
rgt 2	I,26 m <sup>2</sup>	
Total SHAB	93,87 m <sup>2</sup>	

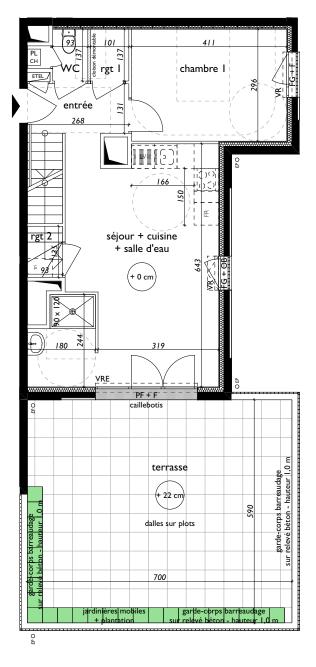
Surfaces annexes		
Total annexes	41,30 m <sup>2</sup> 41,30 m <sup>2</sup>	

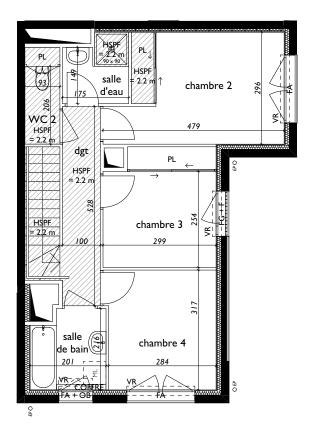


12 octobre 22 Établi le :

Modifié le :







R+4

## PLAN LOGEMENT PMR (après travaux réalisés par acquéreur, le cas échéant)

R+3



« En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les soffites, faux-plafonds, retombées et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongement extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir. Cette hauteur est susceptible d'évoluer en raison de contraintes techniques.»

## **ARTEMIS**

55 logements 35510 CESSON SÉVIGNÉ



Maître d'ouvrage : ESPACIL HABITAT

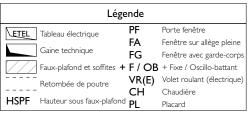
I rue du Scorff - 35042 RENNES

Bâtiment	Niveau	Туре	Logement
F2	R+3	T5	2.301



Surfaces h	nabitables
séjour + cuisine + salle d'échambre 2 + pl chambre 1 chambre 4 chambre 3 + pl dgt salle de bain entrée salle d'eau WC 2 WC 1 + pl rgt I	27,56 m² 12,66 m² 12,15 m² 9,14 m² 9,12 m² 5,34 m² 4,02 m² 3,52 m² 2,94 m² 2,38 m² 1,68 m² 1,39 m²
rgt 2	1,26 m <sup>2</sup>
Total SHAB	93,16 m <sup>2</sup>

Surfaces annexes		
Total annexes	41,30 m <sup>2</sup>	



**Établi le :** 12 octobre 22

Modifié le :